

# RESTRUCTURATION DE L'ÉCHANGEUR DU BOIS HAREL

## INFORMATIONS TRAVAUX : AUTOMNE 2009



Maîtrise d'ouvrage : État / Direction Régionale de l'Équipement de Bretagne / Service Maîtrise d'Ouvrage

Maîtrise d'œuvre : Direction interdépartementale des routes Ouest / Service d'Ingénierie Routière de Rennes

Exploitant : Direction interdépartementale des routes Ouest / District de Rennes

### Objectif de l'opération

Améliorer la sécurité de l'échangeur en supprimant deux bretelles particulièrement dangereuses :

- bretelle Rcade Sud (venant de Paris) → Chartres-de-Bretagne (sortie à gauche et en courbe) ;
- bretelle Rennes → Rcade Sud (direction Paris) aux caractéristiques très réduites.

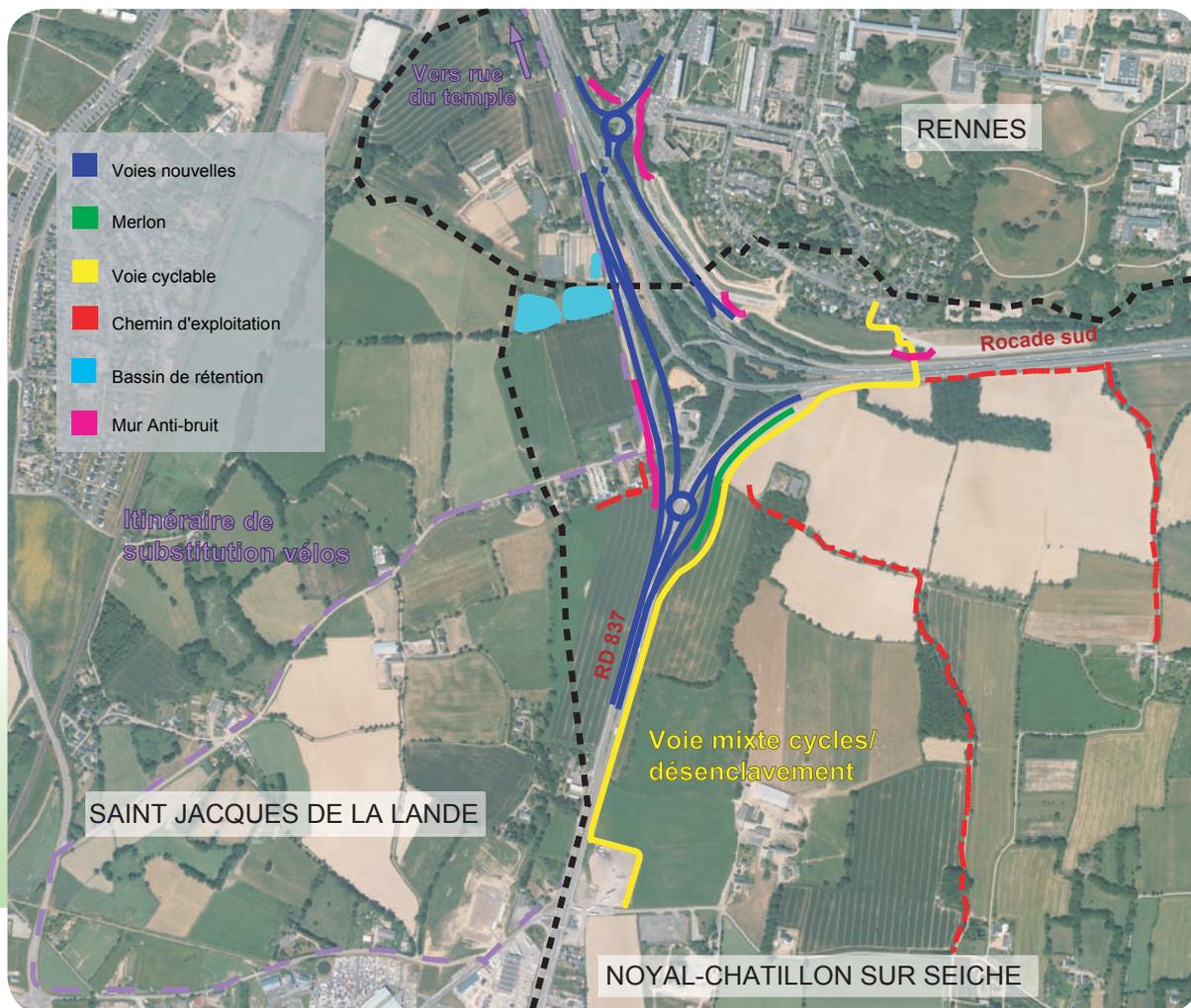
Rétablir les mouvements des bretelles supprimées et créer un mouvement Rcade Ouest → Rennes, qui n'existe pas actuellement.

### Caractéristiques et composantes principales du projet

- ✓ créations de deux giratoires (nord et sud) assurant la gestion de l'ensemble des mouvements ;
- ✓ aménagement ou mise en valeur de nouveaux itinéraires sécurisés pour les cyclistes de part et d'autre de l'échangeur (suppression des actuels franchissements de bretelles) ;
- ✓ suppression des accès directs dangereux pour les riverains ou exploitants agricoles, avec rétablissement, désenclavement ou substitution en sécurité ;
- ✓ démolition du Centre d'Entretien et d'Exploitation des Racades (déplacement au sud de l'échangeur effectif depuis 2007-2008) ;
- ✓ mesures en faveur de l'environnement : mise aux normes de l'assainissement de l'intégralité de l'échangeur (système de collecte et bassins de traitement des eaux) et protections phoniques (murs et merlons).



Franchissement vélos de bretelles à supprimer.



### TRAVAUX

Oct 2009 à fin 2011

### COÛT

10 Millions d'euros

### FINANCEMENT

État : 27,5 %

Région Bretagne : 27,5%

Conseil Général 35 : 22,5%

Rennes Métropole : 22,5%

Projet financé par :



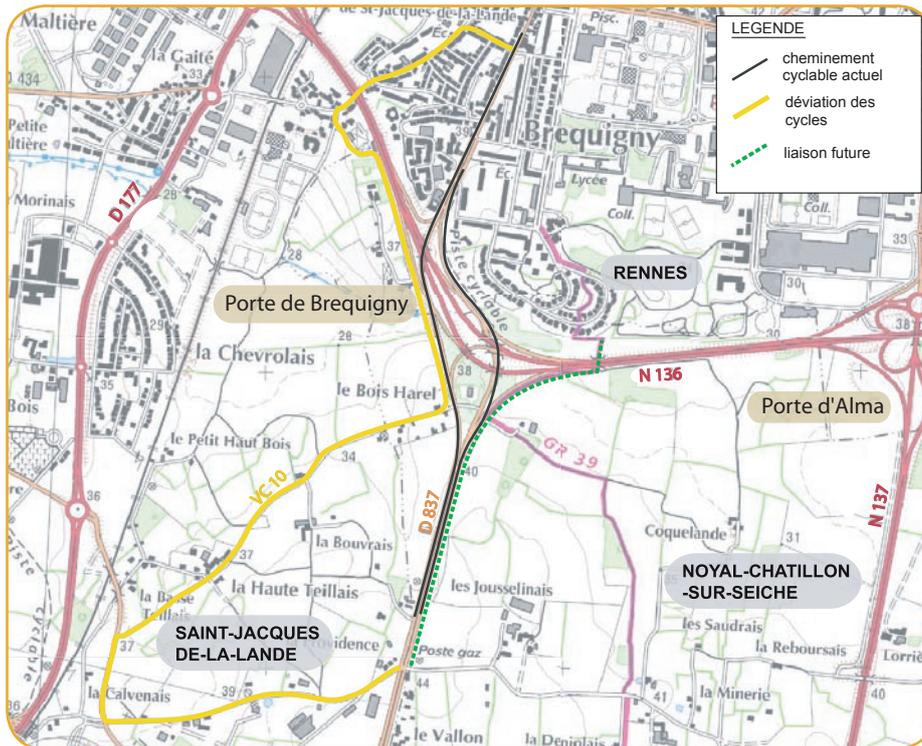
# DÉROULEMENT ET INCIDENCES DU CHANTIER

Travaux réalisés avec maintien de toutes les circulations et le souci de minimiser la gêne à l'usager (automobilistes, transports en commun et usagers des deux-roues), en coordination avec les collectivités, gestionnaires et exploitants des voies et services de transport (Rennes Métropole, Conseil Général 35).

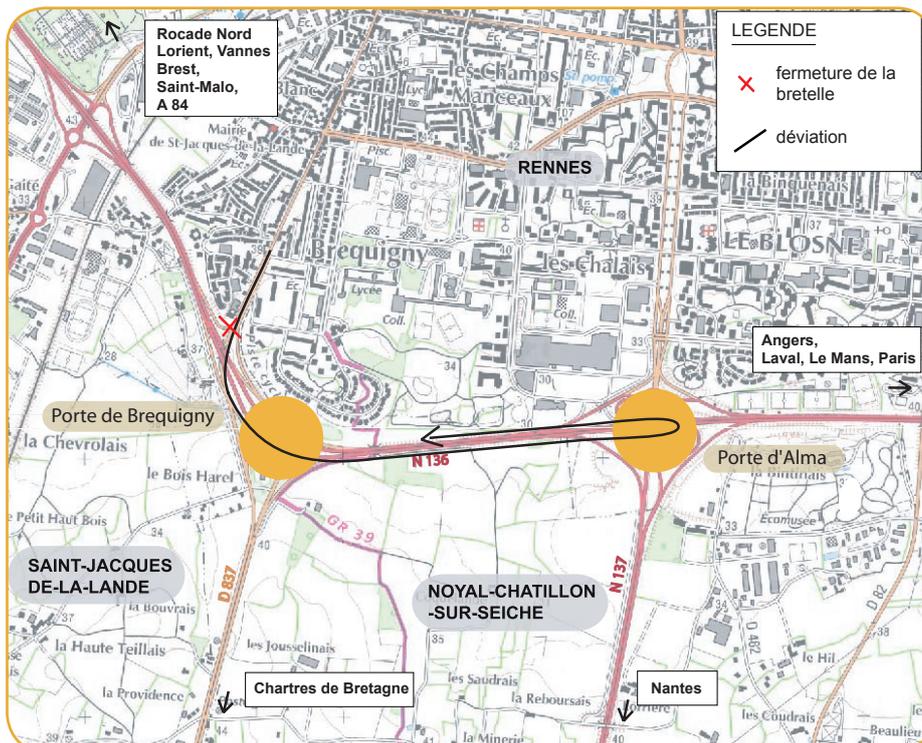
Déplacements de réseaux (eau potable et gaz) et création de la nouvelle piste cyclable au sud-est de l'échangeur dès l'automne 2009.

Certains travaux de nuit entre 21h00 et 5h30 (une trentaine de nuits au total réparties sur les 24 mois) qui impliqueront des déviations vers les échangeurs voisins «Alma» ou «Saint-Nazaire».

Déviations des cycles (oct 2009 à printemps 2010)



Principale déviation durable de jour (oct à fin 2009)



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la DRE Bretagne au : 02.99.33.43.32 - [www.dre.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dre.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)

